



**Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse**



Secrétariat Régional Grand Ouest
10 rue pasteur BP 128 56004 VANNES CEDEX
Tél. :06.83.65.73.77 ou 06.83.67.21.21 fax :02.97.62.08.48
email : pjj.bpl@snpespjj-fsu.org

Fédération Syndicale Unitaire

IL EST TEMPS...

Après la forte mobilisation du 16 décembre dernier dont nous avons tous su faire preuve, nous avons fait du chemin :

* La DIR a reculé sur sa volonté de rassembler les quatre départements bretons (35,22,56,29) en une seule direction territoriale.

* Il n'est pas une semaine sans que nos revendications ne soient rapportées dans la presse locale.

* Il n'est pas une semaine sans que magistrats, avocats, partenaires, collègues des services judiciaires et de l'administration pénitentiaire, ainsi que des députés ne soient informés de ce que l'administration a décidé de faire de la PJJ !

Ces mobilisations paient et doivent prendre encore plus d'ampleur afin de stopper totalement les réorganisations et fermetures de services prévus.

Nous n'accepterons pas :

- la transformation complète des missions de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- la seule culture du chiffre et de la rentabilité pour le maintien des structures qui ont fait leurs preuves dans une prise en charge éducative de qualité.
- le chantage et la pression exercés sur les personnels pour qu'ils acceptent coûte que coûte les réformes actuelles et acceptent voire anticipent les redéploiements.
- la remise en cause du statut des fonctionnaires qui débute par l'application du décret de la loi de mobilité.

Nous exigeons :

- Un moratoire sur toutes les réorganisations en cours ou à venir.
- Le maintien de toutes les structures d'hébergement collectif traditionnel dans chaque département de la région et non dans chaque nouveau territoire.
- Le maintien de toutes les UEAJ actuelles et qu'un réel débat ait lieu sur la question de l'insertion sur la région Grand-Ouest afin de répondre aux besoins des jeunes et non à la seule application de la circulaire.

Jusqu'à quand allons-nous nous laisser malmener de la sorte ?

Il est temps...

- que l'on cesse de regarder l'administration démanteler les missions, et les services, maltraiter les agents, les familles et les jeunes.
- que les représentants syndicaux ne soient plus relégués au rang de spectateur de cette schizophrénie soit disant démocratique.
- de faire preuve de courage, de solidarité, de fraternité pour défendre les vraies valeurs d'un service public de qualité pour tous.

L'histoire a montré que seule l'union en nombre et en force peut changer les choses.

Il est temps.....

que le rapport de force à la hauteur des enjeux s'installe

Il y va de notre avenir et de celui de la PJJ...

Les AG des personnels intersyndicales SNEPS-PJJ/FSU et CGT du 01 au 03 mars sur votre département vous informeront des modalités d'action à très brève échéance.

Vous pouvez également nous joindre au : 06.83.65.73.77